

Réagissez sur twitter :
#GRACO2017

@Arcep

Table ronde n°1 – Couverture mobile : Les actions de l'Arcep en 2017

Territoires connectés
Conférence annuelle du GRACO 2017

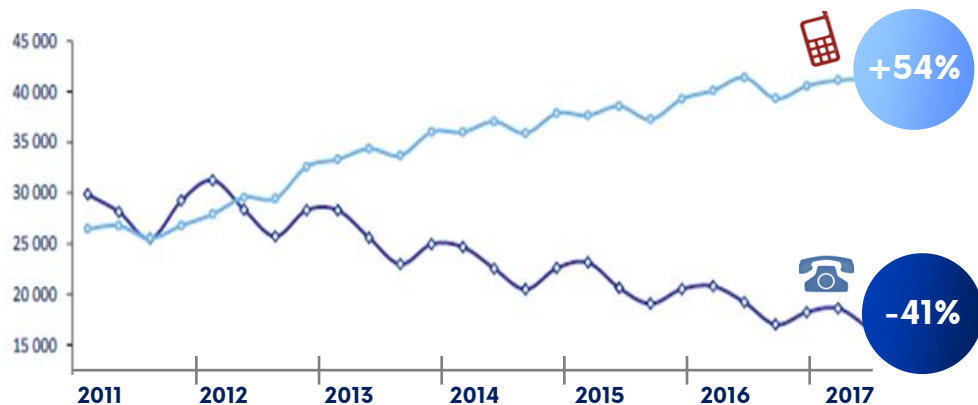
Rémi STEFANINI
Directeur Mobile et Innovation

12 décembre 2017

3 actions de l'Arcep pour répondre aux usages mobiles grandissants

Les usages mobiles explosent plus vite que la couverture : cela génère de **fortes attentes**

Evolution du volume de communications, en millions de minutes



73%

des Français équipés en téléphonie mobile utilisent un smartphone

50%

d'utilisateurs 4G actifs
(+13 points en un an)

x 2

de consommation de data mobile/an

L'Arcep met en œuvre trois types d'actions :

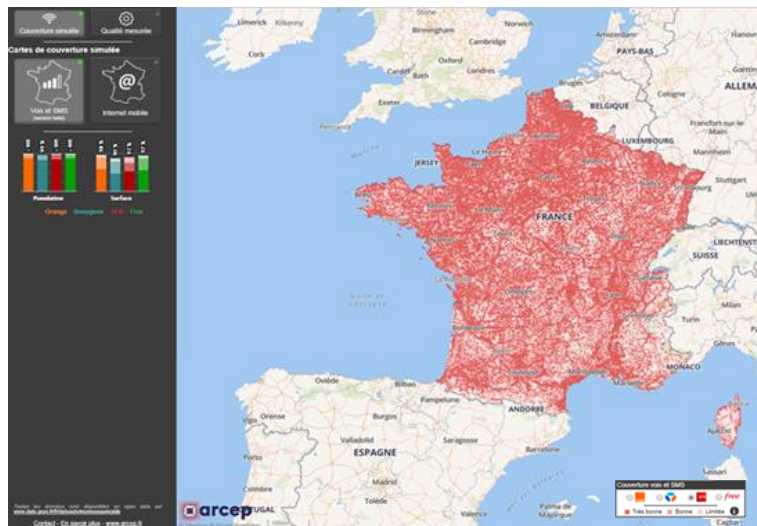
1. **Inform** les citoyens sur la couverture et la qualité de service des réseaux mobiles
2. **Contrôler** le respect par les opérateurs de leurs obligations de déploiement
3. **Proposer** les obligations de déploiement des opérateurs

L'action de l'Arcep: informer les citoyens

Monreseaumobile.fr : comparer les opérateurs

Un **outil** qui permet de **visualiser** les données et **comparer les opérateurs mobiles** :

La **couverture** simulée des opérateurs (2G, 3G et 4G)

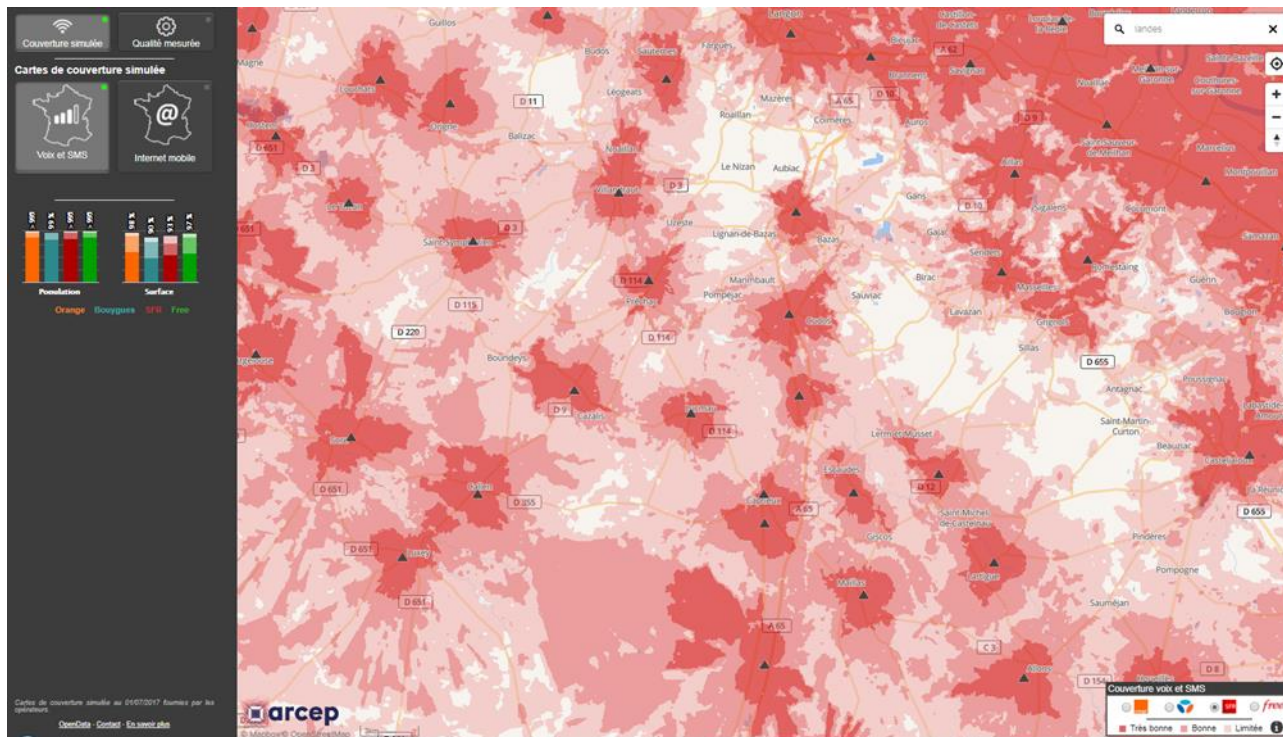


La qualité **mesurée sur le terrain** par l'Arcep



L'action de l'Arcep: informer les citoyens

Monreseaumobile.fr : de nouvelles cartes à 4 niveaux de couverture



Ces cartes de couverture enrichies sont aussi un **point de départ** : en identifiant les zones de couverture limitée, un **diagnostic** est posé, qui permettra aux pouvoirs publics de répondre aux besoins de couverture.

L'action de l'Arcep: contrôler les obligations de déploiement

Obligation au 30 Juin : **100%** des centres-bourgs du programme **zones blanches** couverts en **3G** ou 6 mois après la mise à disposition du site par la collectivité




 « Zones blanches - centres-bourgs » : 1% de la population

1^{er} Juillet 2016



1^{er} Juillet 2017



-  En attente du pylône des pouvoirs publics
-  En attente de déploiement des opérateurs
-  Couvert

Les opérateurs ont été au rendez-vous de leurs obligations au 1^{er} juillet 2017.

Pour autant:

- Il reste plus de **500 communes** du programme identifiées depuis 2015 en attente de déploiements de pylônes;
- Plus de **4000 problèmes** de couverture mobile ont été remontés via la plateforme France Mobile;
- Les opérateurs ne couvraient en « bonne couverture » voix/SMS qu'entre **80 et 90%** du territoire.

Il faut s'assurer que chacun puisse disposer d'une « bonne couverture » voix/SMS

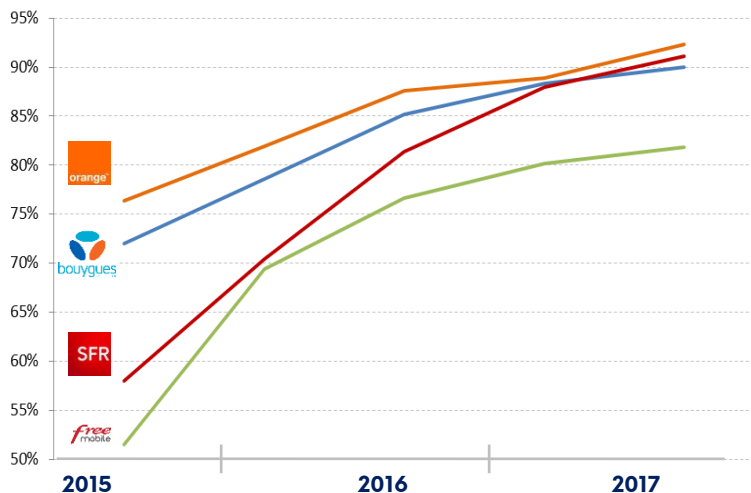
L'action de l'Arcep: contrôler les obligations de déploiement

L'Arcep veille en permanence à ce que les opérateurs respectent leurs obligations



4G en métropole

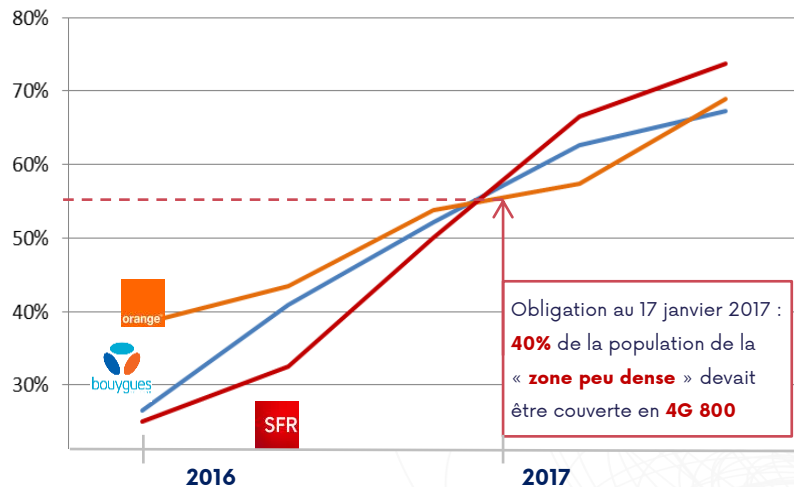
Evolution de la couverture de la population en 4G



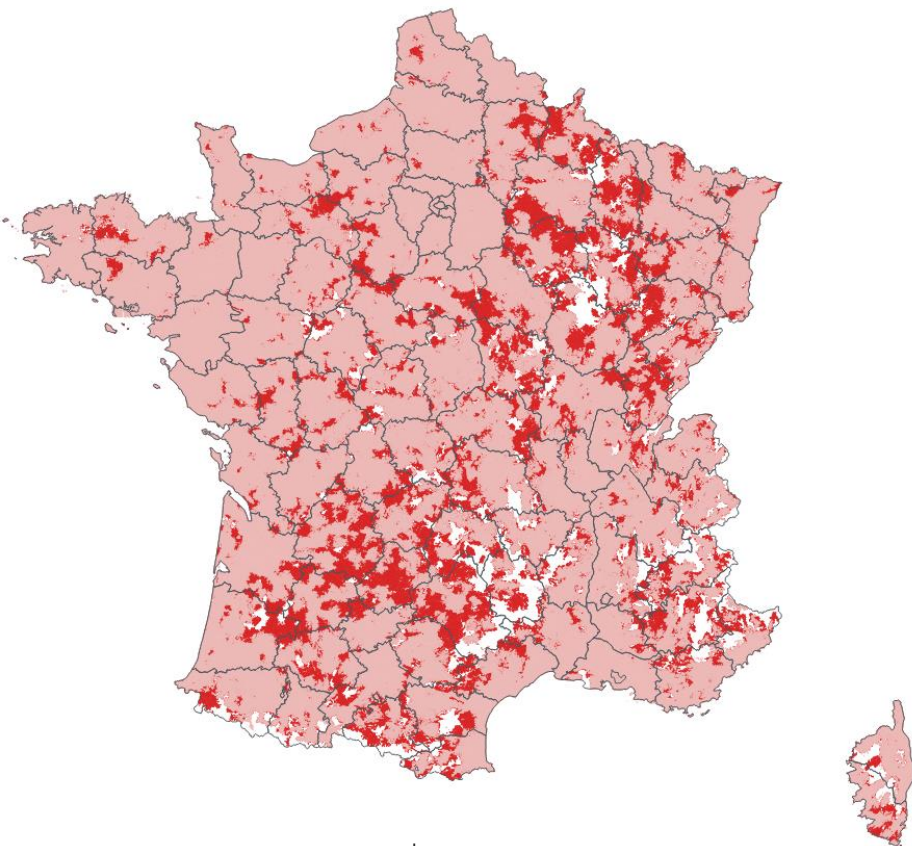
4G « zone peu dense »



(18% de la population – 63% du territoire)

Juillet 2017



L'action de l'Arcep: contrôler les obligations de déploiement



 Gain de couverture en 2017
 Couverture 4G par au moins un opérateur en 2016

La couverture 4G a globalement progressé entre 2016 et 2017

Pour autant:

- l'opérateur le plus avancé couvre **92% de la population, mais seulement 65% du territoire;**
- près de 10 000 communes n'y ont pas encore accès;
- soit plus de 15% du territoire.

1 million de Français attendent encore la 4G

Seuls 75% des Français ont le choix entre les 4 opérateurs mobiles pour la 4G: il ne faut pas que la concurrence soit le privilège des grandes villes

L'action de l'Arcep: proposer les obligations de déploiement lors de l'attribution des fréquences

L'amélioration de la couverture en voix et en data est un enjeu majeur

La quasi-totalité des licences des fréquences historiques de la 2G et de la 3G des opérateurs arrive à échéance entre 2021 et 2024

Les obligations d'aménagement du territoire doivent être ambitieuses et prioritaires lors de la réattribution de ces fréquences

**Merci
de votre
attention**

Rémi Stefanini

www.arcep.fr

www.monreseaumobile.fr

www.arcep.fr/zones-peu-denses

www.arcep.fr/obligations-mobiles

www.arcep.fr/territoires

